



Commission Régionale Technique SAISON 2011/2012

COMPTE RENDU REUNION N°2

Jeudi 13 octobre 2011 Ponts de Cé.

Présents :

*Président Ligue (et CRT) : Claude GANGLOFF – Président CRD : Jean-Luc FOURRIER
CTS : Michel LEVI DI LEON – Agent Développement : Maud CHENARD – Hélène
GABORIAU*

Présidents de Comités : Pascal CHARAUD (44), Nicolas FELLER (85)

Présidents de CDT ou représentant : David CHEVALIER (44) – Anthony GUIGNARD (85)

Excusés : Mickaël BARDIN (53) - Marc BOURDIN (72) - Jean-Pierre BROUARD (72) -
Sébastien DAGRON (72) - Hervé HINCKEL (49) - Pascal HINCKEL (49) - Jean-
Pierre MORIN (53) -

Répartition des présences par comité :

Comité	Président CD	Président CDT
CD44	P. CHARAUD	D. CHEVALIER
CD49		
CD53		
CD72		
CD85	N. FELLER	A. GUIGNARD

Introduction CG :

Modification du fonctionnement de la ligue pour coller aux attentes de la FFVB et de l'objectif de travailler en transversalité au niveau des commissions. Proposition d'un nouvel organigramme élaboré par Maud CHENARD, à partir de celui qui a été présenté au comité directeur du 4 juillet et modifié suite à la réunion développement du 19 Septembre et après discussion avec Claude GANGLOFF, dans cet organigramme technique et développement sont réunissant.

La Technique est réorganisée au travers de la CRT réunie 2 fois par an qui regroupe les élus de chaque comité et de l'ETR qui est chargée sur le terrain de mettre en œuvre la politique définie par la CRT. L'ETR a libre possibilité de se réunir pour aborder des travaux visant à répondre aux commandes des élus et à harmoniser les « bonnes pratiques ».

Organigramme de la CRDT (Développement et Technique)

Proposition d'un organigramme qui prend en compte cette nouvelle réorganisation. Reste à y insérer le secteur Haut-niveau, le Pôle et la SSR. Proposition : mettre le secteur Haut Niveau à part, celui-ci pouvant comprendre 2 aspects : l'accompagnement des clubs pro et la filière d'accès au haut niveau (Pôle Espoirs et la SSS de Rezé)..

Beach volley:

Discussion autour du beach qui apparaît dans le secteur développement et non le secteur compétition, car jusqu'ici plutôt porté par les techniciens. Hélène GABORIAU le verrait plutôt comme une pratique et donc dans le secteur « pratiques compétitives ». Après échange entre les membres présents, la question n'étant pas tout à fait tranchée, pour l'organigramme il est décidé de mettre pour l'instant le beach entre le secteur « développement » et le secteur « pratique compétitives ».

La question de la position du Beach dans l'organigramme révèle la difficulté d'inscrire cette pratique dans le fonctionnement de la ligue. Quels sont les axes politiques privilégiés le concernant ? Développement, pratique de représentation de ligue sur les compétitions à finalité nationale jeunes, organisation de compétitions senior permettant de marquer des points pour le championnat de France ? ...

Développement du beach :

Il est décidé dans un premier temps de recenser les actions réalisées par les clubs ligériens en Beach-volley principalement à destination des jeunes. Il leur sera ensuite proposé d'accueillir sur leurs actions des jeunes issus d'autres clubs pour des actions de développement. Quelle valorisation de ces actions de clubs ?

Proposition d'organiser un Festy-beach (3x3??) sur les plages du littoral : Pascal CHARAUD souhaite que Festyvolley se fasse sur la plage au moins sur une édition, le Pouliguen étant candidat. Maud CHENARD intervient en rappelant que cela a déjà été discuté précédemment à la fois en groupe de travail festyvolley et en comité directeur de Ligue et qu'il avait été décidé que Festyvolley serait maintenu dans l'esprit actuel annuellement et que si un Festy-beach devait avoir lieu, ce serait différent de festyvolley, ceci étant confirmé par Claude GANGLOFF.

Les Comités présents souhaitent cependant que la Ligue crée des actions de masse « sur le sable », charge à eux ou aux clubs de développer pour l'instant le Beach Volley 2x2 comme cela se fait au niveau du Sables EC (SSL Beach), d'Anjou Beach Volley (reconnu Académie de Beach par la FFVB), du Comité 44 (principe de stage mélangé centre d'entraînement en salle/beach avec salle le matin, beach l'après-midi ; travail à axer sur les poussins qui jouent en 2x2 pour aller progressivement vers le « vrai beach » en cadet(te)s).

Les comités 49 et 85 avec leurs Tournées des Bords de Loire et le Circuit des Plages proposent principalement une pratique volley de plage (3x3).

La Ligue pourrait aussi porter le développement de la pratique du volley sur sable, le développement de masse passant d'abord par le 3x3 plus abordable pour les non-initiés, avec un Festy-Beach de même ampleur que Festyvolley, ce qui permettrait peut-être ensuite de repérer des jeunes ou tout simplement leur donner l'envie de s'essayer à la pratique du Beach en 2x2 par la suite. Bien que l'idée soit intéressante, en l'absence déjà actuellement d'une réelle commission régionale beach et de ressources humaines, un événement de cette ampleur est pour l'instant repoussé à plus tard, sauf si un comité veut le mettre en place en s'appuyant sur un club candidat, auquel cas la Ligue pourra proposer un soutien : restera à en définir les formes.

Concernant le beach 2x2, il est demandé de ré-étudier au niveau Ligue une mise en place des CRE Beach qui ont existé, pris en charge à l'époque par Nathalie BOUISSET. Les CRE Beach ne pourraient-ils pas être réalisés en lien avec les CRE « salle », comme dans le 44? Michel LEVI DI LEON répond que la question a également déjà été soumise et que les techniciens en charge des stages CRE salle considèrent que les objectifs de ces CRE (salle et beach) sont trop éloignés au niveau régional. Se pose à nouveau la question de vacations pour encadrer cette action de mise en place d'un CRE Beach (contacter Nathalie BOUISSET-GUILLOTEAU, membre de la Commission Beach du Comité 85). Pascal CHARAUD est intéressé pour travailler sur ce sujet.

Représentation sur les compétitions nationales :

Il est proposé d'aider financièrement sur leurs déplacements les équipes de jeunes désirant participer aux actions nationales : rêve de champion, beach-volleyades, challenge des clubs. Il reste à définir la procédure de la mise en place de ces aides. La CRT délèguera la mise en place de tournois de jeunes éventuels pour déterminer quels seront ses représentants sur des actions à finalité zone ou nationale.

Il n'est pas prévu d'aider financièrement les équipes seniors à participer à quelconque action. Comme pour les jeunes, la CRT pourra déléguer à un organisateur la mise en place d'un tournoi éventuellement qualificatif à une compétition nationale.

Axes politiques Techniques de la ligue

Présentation des aides à projets FVBB

Historiquement, la FFVB aidait les ligues et comités sur un dispositif « d'aides à l'emploi » au travers de conventions nominatives établie dans l'objectif d'aider les structures fédérales à professionnaliser des agents de terrain (principalement sur des postes de développement et d'encadrement de la filière de haut niveau féminine). Ce dispositif va disparaître à court terme (la saison en cours) au profit d'un autre dispositif appelé « Aides à Projets ». Dans cette hypothèse la ligue rappellera son attachement au pôle espoir de Sablé dont le poste d'entraîneur est jusque là aidé par la fédération, la DTN ayant conservé ce pôle dans sa filière d'accès au haut niveau.

Dans cette réforme, les aides ne seront pas attribuées sur des postes, mais sur des projets en lien avec le développement. Cette aide à projet passe par l'établissement d'un dossier déposé par les ligues pour des actions menées par des ligues, des comités ou des clubs. Il est composé de fiches action du type de celles des demandes de subventions déposées auprès du CNDS.

Il est demandé à ce que les comités qui ne l'ont pas encore fait adressent leurs demandes de CNDS à la ligue pour qu'il soit fait un état des lieux des projets présentés afin de voir dans quelle mesure ils pourraient être intégrés dans une demande globalisée d'aide à projet auprès de la FFVB.

Interdépartementaux « aller » le 11 novembre

Déroulement à Montreuil Juigné (ENOA).

Heure de rendez-vous fixée à 9h00 pour débiter les matches de bonne heure et libérer les jeunes au plus vite. Un planning de matchs avec horaire de début de rencontres sera fourni à l'organisateur qui sera tenu de le faire respecter.

La formule retenue est une formule « championnat » dans laquelle le classement final n'est pas sujet au hasard de la constitution de poules pas toujours heureuses.

Chaque équipe doit venir avec un arbitre non joueur. En cas d'absence, un des joueurs du collectif sera désigné par son entraîneur pour arbitrer les rencontres. David CHEVALIER rappelle qu'il avait été décidé en CRT que les Comités venant sans candidat arbitre seraient « amendés », et demande donc à ce sujet ce qu'il en est du suivi de cette décision car le cas avait été rencontré lors de l'organisation des Interdépartementaux dans le 44. Michel LEVI DI LEON se met en lien avec la Trésorière de la Ligue pour voir si quelque chose a été fait là-dessus. Cette proposition de CRT ayant été adoptée par validation de PV par le Comité Directeur de Ligue, celle-ci doit être appliquée.

Il est également proposé que la CRA désigne des superviseurs (un par catégorie). Les besoins sont donc de 2 superviseurs pour le 11 novembre et de 6 pour le 8 mai. Il sera également demandé à la CRA d'établir un **protocole de suivi des jeunes arbitres** pour que cette journée leur soit la plus bénéfique possible (précisions d'attentes précises si possibles validées par un protocole à établir), Hélène GABORIAU précise qu'une fiche d'évaluation avait été créée au niveau de la CRA pour permettre ce suivi.

Le comité 49 demande à recevoir le cahier des charges de la compétition au plus vite pour préparer le 11 Novembre. Michel LEVI DI LEON le lui procurera très prochainement.

Interdépartementaux « retour » prévus le 8 mai en Sarthe, mais sur la date des interpôles féminins. Il sera éventuellement proposé de changer de comité organisateur si cette date est confirmée (JP Brouard étant entraîneur adjoint du Pôle ne pourra pas être dans les organisateurs de la journée retour). Décision à prendre à l'issue du colloque des cadres techniques de la FFVB prévu du 17 au 21 octobre.

Formation de cadres et liste des entraîneurs ER1

ER1 : dates données des formations par les CD 44, 49 (par mail à MICHEL LEVI DI LEON) et 85 (remises en mains propres ce jour à MICHEL LEDI DI LEON). Manquent : CD 53 et 72. Même chose pour la liste des entraîneurs ER1.

Précision faite sur les modalités de contrôle des entraîneurs de régionale et de pré-nationale et de la nécessité pour les entraîneurs en défaut de rentrer en formation. Pour rappel, si une équipe de pré-nationale n'a plus d'entraîneur qualifié ER2, il faut que l'entraîneur de la saison en cours (marqué en tant qu'entraîneur sur la feuille de match de chaque rencontre) entre en formation ER1 (s'il n'a aucun diplôme) ou ER2 (s'il est titulaire de l'ER1). Un pointage est fait sur chaque rencontre et une information aux clubs en défaut d'obligation de diplôme sera faite par la ligue courant octobre. Les membres présents prennent acte de ces informations et soulignent l'intérêt de prévenir plutôt que sanctionner sans informations préalables aux clubs. Maud CHENARD rappelle que cela a été l'un des sujets de discussion de la première réunion développement du 19 septembre et que d'autres actions dans ce sens pourraient être menées, l'esprit étant de s'appuyer sur le contrôle des obligations par exemple, mais en faisant d'abord de la prévention auprès des clubs dans les trois domaines concernés (arbitrage, entraîneurs, jeunes), et en les incitant le plus tôt possible dans la saison, à se rapprocher de leur comité ou de la Ligue pour aller vers les formations pour arbitrage et entraîneurs, ou trouver des solutions concernant les jeunes. Nicolas FELLER souligne que concernant les obligations, il trouve préférable d'adopter ce type de démarche plutôt que de sanctionner systématiquement. Maud CHENARD souligne le fait que cela permet en plus de se pencher sur des cas particuliers à résoudre (exemple : la Ligue peut-elle sanctionner un club qui est prêt à envoyer des personnes en formation quand le comité départemental ne met pas en place de formation d'entraîneur faute de candidats suffisants ? dans ce cas, des dérogations ont été accordées la saison précédente après avis favorable du comité directeur de la Ligue), et de finalement ne sanctionner que peu de clubs tout en incitant les autres à faire face à leurs difficultés et leur permettre de rebondir.

Centre Régional d'Entraînement

Réduction du nombre des stages « cadets et cadettes » pour axer le travail principalement sur un travail de mise en place d'équipes en vue de disputer la compétition Atlanvol.

Mise en place d'un nouveau stage « minimes » au cours des vacances de Toussaint pour permettre un suivi plus régulier des jeunes espoirs régionaux.

Stages plutôt tournés vers la détection puis la mise en place de collectifs.

Atlanvol

Organisation prévue à Sablé lors du WE de Pentecôte. Certaines ligues se sont d'ores et déjà manifestées pour y participer (IDF, Midi Pyrénées). Pour l'instant, il est précisé que la compétition reste à 8 équipes par catégorie en raison de la capacité du gymnase, d'hébergement, du nombre de personnes qui portent actuellement la manifestation. Des équipes étrangères feront peut-être leur entrée dans cette compétition (revoir avec Françoise DE BERNON qui avait proposé de faire jouer ses contacts).

L'organisation sera confiée à la sous-commission « manifestations » (commission à renforcer), et sera coordonnée par Michel LEVI DI LEON. Celle-ci pourra étudier la

possibilité d'étendre à plus d'équipes cette compétition mais cela signifie changer de lieu d'implantation en sachant que ce qui est actuellement recherché par les équipes est d'avoir tout à proximité. Pour cette saison, l'organisation reste à Sablé sur Sarthe pour les raisons décrites ci-dessus.

Michel LEVI DI LEON demande comment faire le choix des équipes s'il y a plus de 8 candidatures. David CHEVALIER propose éventuellement de ré-évaluer le montant demandé aux équipes si la manifestation est attrayante et que l'organisation soit amenée à refuser des inscriptions, un montant « plancher » créerait une sélection peut-être naturelle du nombre d'équipes, reste à voir si la Ligue souhaite que l'organisation s'appuie sur un critère financier pour faire cette sélection.

Questions diverses :

En ce qui concerne la prochaine réunion « développement » du 2 Novembre, Pascal CHARAUD précise que les deux référents développement du Comité 44 sont Yann ROUSTEAU et Léopold DRAPEAU.

AG FFVB le 1 et 2 juin, AG de Ligue le 16 juin en Sarthe.

Prochaine réunion de CRT (bilan saison): jeudi 7 juin 2012 aux Ponts-de-Cé
--

Fin de la réunion à 23h00.

Rédaction : Michel LEVI DI LEON, Maud CHENARD et Claude GANGLOFF